

# QUESTIONS au conseil le 18 janvier 2021

---

## **Pourquoi ne pas avoir fait un conseil municipal à huit clos la dernière fois ?**

Ok covid mais pourquoi ne l'avoir pas retransmis (avec un simple téléphone c'était suffisant...)

Pourquoi ne pas avoir respecté la réglementation ? (loi n 2020-1379 article 6 « Le caractère public de la réunion est réputé satisfait lorsque les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique. »)

## **VALRIM encore et toujours des questions : à qui ça profite ?**

Était-ce pour (le huit clos):

-ne pas avoir à discuter de la garanti que vous apportez à Valrim (415 pétitionnaires étaient contre le projet, et en plus ils sont susceptibles de venir en garanti ?)

De nombreux habitants attendent une réponse **officielle** et **publique** de l'explication de la non prise en compte de la pétition, et aussi une information claire du projet de construction du terrain des Mézasses.

- Le huit clos, est-ce pour ne pas être interrogé sur le fait que Valrim (rue de la déchèterie) ne respecte pas les règles (non respect de la distance d'implantation au centre de la route, rejet important des eaux de ruissellement en contradiction avec le permis de construire, plantation d'arbustes dans le virage qui vont boucher la visibilité de la route de la déchèterie pour tous, alors qu'ils savent faire des mûrs en moellons à bancher quand il s'agit de l'intérêt de leurs « maisons », murs à bancher dans le virage demandé depuis des mois par des riverains)

*- ne pas parler de l'effet ciseau de votre choix ? (sans parler de la moins value de 147 000€ restante sur la vente du terrain)*

Combien d'enfants vont apporter les logements locatifs de Valrim aux écoles (estimation)

Quel est le coût pour la mairie d'un enfant à l'école

Allez vous communiquer sur le fait que Valrim est exonéré de foncier sur le locatif (pas d'impôt foncier qui revient à la mairie pendant 15 ou 20 ans) Au fait sur quelle durée avez-vous délibérée pour cette exonération ?

Effet ciseau = peu de recettes mais beaucoup plus de dépenses)

Clic !

**Retour à l'article**

Avez-vous reçu un engagement de Valrim pour le maintien des terres (obligation qui leur incombe) vu le décaissement important qu'ils ont fait sur la route de la déchèterie)

Combien a coûté le déplacement de la canalisation d'eau du lotissement Valrim en cours.

Pourquoi la canalisation a-t-elle été déplacée sur le tracé du rond-point dessiné par l'ancienne mairie et dont on vous a envoyé une copie avant les travaux ? (question au maire ou à l' élu siégeant aux syndicats des eaux ?)

## **Avez-vous réfléchi aux flux des voitures générés par la nouvelle implantation Valrim ?**

Comment va se faire le lien entre les deux parkings municipaux autour du vallecancia ?

Pourra-t-on faire passer les cars de transports scolaires par l'accès nouvellement créé pour éviter un retournement dangereux en centre village ?

A-t-on contacté le service de l'agglomération chargé des transports pour appuyer cette démarche ?

## **Sur le choix d'implanter un city à la place d'un cours de tennis**

Combien d'habitants à Vernosc ?

Combien de cours de tennis à Vernosc (2), cb à Davezieux (4), cb à Roiffieux (3)

Faut-il vraiment en détruire un pour faire le city (nécessaire) La mairie n'est-elle ou n'était-telle pas propriétaire de terrains ?

## **Concernant la cantine,**

Qui avez-vous concerté et quand ?

Quelle est la surface de l'actuelle cantine ?

Quelle est la surface de la future cantine ?

Soit un gain de cb de m<sup>2</sup>

Le coût prévisionnel est de 1 200 000 € ht cela fait ressortir le m<sup>2</sup> à plus de 10 000 €, quand estimez vous que c'est cher ?

Par m<sup>2</sup> de cantine supplémentaire créé, cela revient à.....

Cb de m<sup>2</sup> restera-t-il pour que les enfants jouent dans le parc de la salle ?



*Et l'effet ciseau de cette nouvelle salle, à combien l'avez-vous évalué ?*

En effet, aujourd'hui, qui paye l'eau, les serviettes, l'entretien du lave vaisselle, les frigos ? Est-ce partagé avec les résidents de la MAPA ? et demain ?

La sortie et l'accès à la salle du Fraisie est dangereux, cela vous pose-t-il question ? (surtout pour l'école privée)

La salle du Fraisie dont vous venez de changer des portes et fenêtres (cb) est très proche d'habitations...

Faut-il surinvestir dans cet équipement dont l'usage est limité après 23h ?

Ne faut-il pas penser à une vraie salle des fêtes ?

## **Pourquoi ne pas mettre la cantine et le city dans le terrain dans le prolongement de l'école publique ?**

(Cela peut agrandir « la petite cours » de l'école, garder les 2 terrains de tennis, et faire un lieu de convivialité en lieu et place de l'ancienne buvette détruite)

## **Concernant les voies vertes, peut-on espérer voir un dessin prochainement ?**

Pensez vous vous coordonner avec le département qui pense re-calibrer la route entre le rond point de Vernosc et Davezieux ?

Serait-ce une bonne idée de contacter Davezieux qui a annoncé une voie douce à l'intérieur de son Village et qui pourra ainsi la voir prolonger jusqu'à la future via fluvia,

Sans parler de liaison sécurisée entre les deux salles de sport pour les jeunes du basket...

Avez-vous fait des préemptions pour le passage des futures voies douces ?

Des membres du comité souhaitent vraiment que la municipalité ait les réponses à ces questions, cela montrera qu'elle travaille, qu'elle souhaite le respect de l'intérêt général. Si gouverner c'est prévoir, faut-il encore écouter.

Clic !

**Retour à l'article**